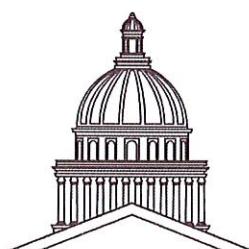


**UEP**

**Unités d'expérience professionnelle**

# GUIDE DES ENTREPRISES



**UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON - ASSAS**



- 1- Mot de la directrice
- 2- Présentation générale
- 3- Stage
- 4- Convention de stage
- 5- Modalités d'examen
- 6- Retours d'expérience
- 7- Contacts

## Mot de la directrice

**Q**uand mondes universitaire et professionnel travaillent main dans la main, cela donne naissance au programme UEP (Unités d'expérience professionnelle). Ce programme fait partie de l'offre de formation de l'Université Paris II Panthéon-Assas depuis une vingtaine d'années.

Ce sont, chaque année, plus d'une quarantaine d'étudiants inscrits en droit (public ou privé) qui en bénéficient. Ces étudiants, inscrits en première année de Master, font ainsi le choix de quitter temporairement, ou non, les bancs de l'université afin de compléter leur formation auprès de professionnels.

Grâce à ce programme, les étudiants, d'une part, ont une meilleure connaissance du monde professionnel, mais sont, d'autre part, une fois leur formation terminée, très vite opérationnels. Ce programme les fait devenir des acteurs de la vie professionnelle. Si ce programme UEP est une parfaite démonstration que l'insertion professionnelle de ses étudiants est une préoccupation majeure de l'Université Paris II Panthéon-Assas, il apporte également la preuve que notre Université prend en compte ceux qui connaissent le mieux le terrain, les professionnels.

Ces mots s'adressent ainsi à vous, professionnels, rejoignez à votre tour le programme UEP et devenez partie intégrante de la formation des professionnels de demain.

Céline Combette

## Présentation générale

Le programme des Unités d'Expérience Professionnelle (UEP) est en place à l'Université Paris II Panthéon-Assas depuis près de vingt ans.

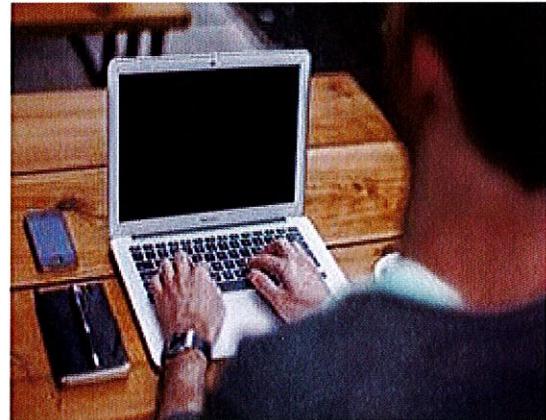
L'UEP correspond à un stage de **4 mois à temps plein** en lieu et place du second semestre de l'année universitaire. Il permet à l'étudiant de se familiariser avec le monde de l'entreprise, de l'administration, des structures associatives, d'acquérir des compétences et des savoir-faire en vue d'une insertion professionnelle (alternance/emploi), de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises lors de son cursus et/ou de les approfondir.

Le programme UEP est réservé aux étudiants inscrits en 1<sup>re</sup> année de Master droit.



## Stage

L'UEP correspond à un stage de 4 mois à temps plein dans le cadre du second semestre de l'année universitaire: **de février à début juin.** Ce stage peut être prolongé pour une durée de 2 mois (avenant à la convention) ou prévu pour une durée de 6 mois dès la signature de la convention.



Les entreprises d'accueil, comme les étudiants bénéficient de 15 jours de période d'essai. Si vous souhaitez mettre fin à la convention pour quelque raison que ce soit, vous devez le faire avant la mi-février.

L'étudiant peut décider de quitter l'entreprise selon les mêmes conditions, il suivra alors les enseignements du second semestre dans son master.

Les missions du stage doivent impérativement avoir un lien avec la discipline d'origine de l'étudiant. Le stage est placé sous la double responsabilité du tuteur professionnel (ou maître de stage) et d'un enseignant de l'université qui assume la fonction de tuteur pédagogique.

### Suivi pédagogique

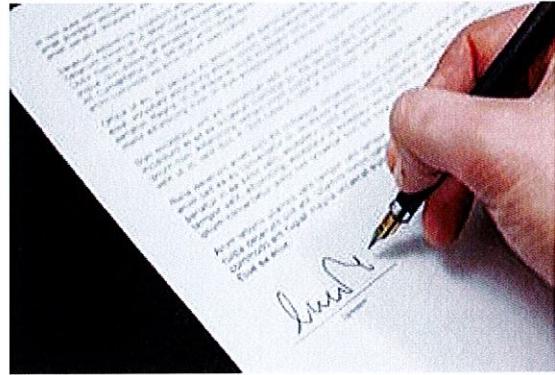
Un bilan à mi-parcours est dressé par le tuteur pédagogique et le maître de stage. Les modalités de ce bilan sont arrêtées par le tuteur pédagogique en accord avec le maître de stage. Ce suivi porte notamment sur le sérieux et le travail de l'étudiant dans le cadre de son stage.

# La convention de stage

## **La convention :**

La convention de stage UEP est identique à la convention légale en vigueur à télécharger sur le site [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr).

Le stage UEP fait l'objet d'une convention tripartite (étudiant, entreprise, université).



Les 3 exemplaires de la convention (4 ou 6 mois) devront être adressés au Service de la Scolarité de 1<sup>re</sup> année de master au Centre Assas **le 24 janvier au plus tard**.

Toute prolongation du stage UEP, de 4 mois, pour une durée de 2 mois maximum doit faire l'objet d'un avenant dûment complété et signé en trois exemplaires.

## **La fiche contact UEP**

Préalablement à la convention de stage, une fiche contact vous sera remise par l'étudiant. Elle constitue un engagement à accueillir le stagiaire.

Cette fiche doit être remplie par le responsable de l'organisme d'accueil puis remise à l'étudiant, elle devra indiquer très précisément les missions confiées au stagiaire dans le cadre de son stage UEP, ainsi que les coordonnées du tuteur professionnel. Cette fiche sera ensuite transmise au tuteur pédagogique **au plus tard le 16 décembre** pour validation, la convention de stage pourra alors être établie.

## Modalités d'examen



### La notation

2 notes sont attribuées par le tuteur professionnel (notation sur 5) :

- 1 note *d'expertise technique* (vous noterez les capacités de l'étudiant à faire des recherches, à rédiger....)
- 1 note sur *la capacité d'intégration* de l'étudiant dans votre entreprise.

1 note est donnée par les tuteurs pédagogique et professionnel (notation sur 20)

Cette note est donnée au cours de **l'exposé discussion** qui a lieu au mois de juin à l'Université ; sa durée est de 30 minutes. **Pour rappel, la présence du tuteur professionnel (ou maître de stage) est obligatoire pour cet examen.** L'étudiant a un temps de préparation d'une heure.

Une proposition de sujet vous sera demandée à la mi-mai.  
Il est arrêté en accord avec le tuteur pédagogique.

**Le sujet ne doit pas être divulgué à l'étudiant.**

# Retours d'expérience

## Que sont-ils devenus ?

**Julia TOPER**—Promotion 2018-2019

Etudiante en Master 2 Droit des affaires franco-asiatiques - Cambodge

Ayant effectué un stage dans une LegalTech, le programme UEP m'a permis d'évoluer professionnellement et de confirmer mon intérêt pour le droit des affaires et du numérique. Je n'avais pas eu l'occasion de toucher au droit des nouvelles technologies avant mon stage et je suis ravie d'avoir acquis des compétences dans cette matière pendant 6 mois.

Ce programme UEP a confirmé mon esprit entrepreneurial et j'ai pu faire de nombreuses rencontres au sein de Station F pour découvrir le monde des LegalTech. C'est un environnement dans lequel il faut être dynamique et appliqué.

Je recommande grandement ce programme qui permet de murir d'un point de vue personnel et professionnel et donne toutes les clés de réussite pour l'avenir. Je pense que sans ce programme, je n'aurais pas été aussi sûre dans mes choix et je remercie les enseignants d'avoir créé cette opportunité. J'ai prolongé mon stage de 4 à 6 mois et je garde par ailleurs un très bon contact avec mon équipe chez Avostart.

**Séram BORGEL** – Promotion 2018-2019

Etudiant en Master 2 Droit européen du marché et de la régulation

De façon générale, le programme UEP est une excellente opportunité pour quiconque souhaitant se professionnaliser par le biais d'un stage de longue durée au cours de ses études universitaires et, a fortiori, avant de poursuivre en Master 2.

Plus personnellement, ce programme m'a amené à découvrir plus en profondeur le métier d'avocat pendant 4 mois dans un cabinet. En restant plus longtemps que dans mes stages précédents, j'ai été mis davantage à contribution et ai assumé de nombreuses responsabilités, ce qui m'a permis de me sentir plus investi et épanoui.

Dans tous les cas, le programme UEP permet de confirmer, d'infirmer ou simplement d'affiner son projet professionnel, tout en ajoutant une véritable plus-value à son CV, et c'est pourquoi je le recommanderais à tout étudiant intégrant le Master 1 !

# Contacts

## TUTEURS PÉDAGOGIQUES

*Missions* : Sélection des candidats, suivi des stagiaires et examens  
Droit privé : Corinne PIZZIO-DELAPORTE  
Droit public et science politique : Claire CREPET-DAIGREMONT

## EQUIPE ADMINISTRATIVE

### Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

*Missions du BAIP pour l'UEP* : réception des dossiers de candidatures, ateliers et RV individuels CV et lettre de motivation, conseils en entretien de recrutement, réception des fiches contact, propositions de fiches contact des anciens stages UEP.

Marie-Cécile MEYZEN - 01 44 41 57 24 [missionentreprises@u-paris2.fr](mailto:missionentreprises@u-paris2.fr)

Aminata MBAYE - 01 44 41 57 70 [missionentreprises@u-paris2.fr](mailto:missionentreprises@u-paris2.fr)

### Scolarité Master 1

*Missions de la scolarité pour l'UEP* : gestion des conventions de stage, sujets d'examen, soutenance.

### Lien utile :

[reseaupro.unpidf.fr](http://reseaupro.unpidf.fr)

Plateforme d'offres de stages et d'emplois

### Accès

Université Paris II Panthéon-Assas

Mission Orientation-Emploi

1<sup>er</sup> étage Bureau 120

92 rue d'Assas – 75006 Paris